



***Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat***

AVEC LE RÉSEAU DES CMA, L'ARTISANAT A DE L'AVENIR

[artisanat.fr](http://artisanat.fr)



***Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat***

# RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

PREMIER RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ARTISANALES



# AVEC LE RÉSEAU DES CMA, L'ARTISANAT A DE L'AVENIR



« L'artisan de demain devra maîtriser des savoir-faire qui relèvent de la tradition et de la transmission, mais également composer avec les exigences de son temps, en s'appropriant les grandes mutations liées à nos modes de vie et nos outils numériques associés. Le leitmotiv de notre réseau : permettre aux entreprises artisanales d'exercer leur activité dans les meilleures conditions, aujourd'hui et demain. »

**Bernard Stalter**, président de l'APCMA



**L'Artisanat,  
première entreprise  
de France**

Secteur économique à part entière, l'artisanat, par ses entreprises, ses métiers et ses valeurs, participe au dynamisme des territoires français. Avec 1,3 million d'entreprises artisanales, 3,1 millions d'actifs, et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'artisanat est un formidable potentiel de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés.



**140 000**  
apprentis formés  
chaque année,  
soit 35 % des  
apprentis en France



**250**  
métiers  
et 510 activités  
artisanales



**1,3**  
million d'entreprises  
artisanales



**4**  
secteurs :  
alimentation,  
bâtiment, fabrication,  
services

NOTRE ADN

# UN RÉSEAU AU SERVICE DES ENTREPRISES ARTISANALES

**Administrées par des élus eux-mêmes artisans**, les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) de la France hexagonale et d'outre-mer accompagnent les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis leur création jusqu'à leur transmission, dans l'objectif d'agir pour leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Établissements publics d'État sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, les CMA agissent, avec leurs partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales, pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen. Elles veillent également à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et les réglementations ; puis à la bonne mise en œuvre de ces politiques. Les CMA sont fédérées autour d'un établissement national : l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).



1 établissement national  
qui anime le réseau



**88**  
CMA réparties  
sur tout le territoire  
hexagonal et outre-mer



**2 500**  
artisans élus  
à la tête  
des CMA

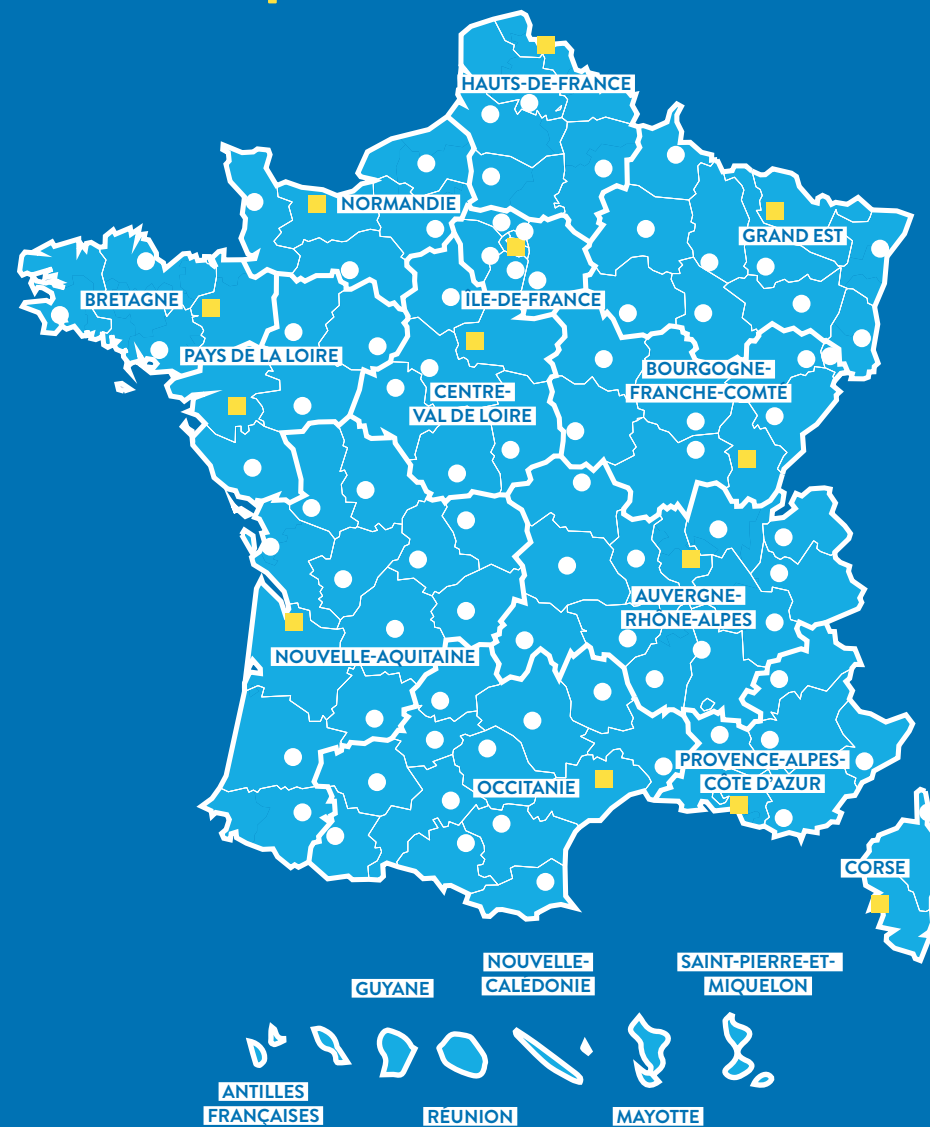


**112**  
Centres  
de formation  
d'apprentis (CFA)



**11 000**  
collaborateurs  
au service des  
entreprises artisanales

## Un maillage sur tous les territoires, au plus près des entreprises



■ CMA régionales  
● CMA départementales et délégations

## Acteur du développement des entreprises artisanales



### Les chambres de métiers et de l'artisanat métropolitaines et d'outre-mer inscrivent leur action dans une relation de proximité avec les entreprises artisanales

**400 000**  
porteurs de projets  
et chefs d'entreprise  
informés et conseillés  
chaque année

pour les soutenir dans leur développement tout au long de leur vie, depuis la détection d'un projet jusqu'à la transmission de l'activité. Les CMA proposent une offre globale de services performants qui permet aux acteurs de concentrer leurs efforts sur leur savoir-faire et leur outil de production. Pour nourrir cette dynamique, le réseau des CMA travaille en étroite collaboration avec les Pôles d'innovation pour l'artisanat, véritable centre de ressources capable d'identifier les tendances à venir et d'imaginer les solutions de demain les plus adaptées aux entreprises artisanales.

## Acteur de la formation des artisans de demain

### Avec 5 000 formateurs et quelque 600 formations à son actif,

le réseau des CMA accompagne les jeunes, mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir, concret et durable. Les 112 Centres de formation (CFA) du réseau proposent aujourd'hui plus de 65 diplômes élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin de mieux préparer les professionnels de demain. Les diplômes de l'artisanat sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et accessibles par la formation initiale ou continue, l'alternance ou la Validation des acquis par l'expérience (VAE).



**80 000**  
apprentis formés  
chaque année

## Acteur de l'attractivité des territoires



### Les CMA agissent pour renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires

où le maintien de l'activité artisanale est un levier de dynamique économique essentiel et facteur de cohésion sociale. Aux côtés des collectivités locales et des pouvoirs publics, elles participent ainsi à leur attractivité, garantissant la cohérence et l'adéquation des politiques publiques en région avec les attentes des entreprises. En outre-mer, l'artisanat tient une place prépondérante dans l'économie locale. À titre d'exemple, le Centre d'innovation et de recherche du bâti tropical (Cirbat) s'occupe particulièrement des artisans travaillant dans un contexte tropical.



**6 400**  
avis émis auprès  
des pouvoirs publics et des  
collectivités territoriales

# UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Avec 88

**établissements,**

le réseau des CMA a su s'adapter aux réformes des collectivités territoriales. Désormais structurées selon les nouvelles régions, les CMA ont conservé une grande proximité avec les entreprises et les autres acteurs du territoire, assortie d'une connaissance pointue des enjeux locaux auxquels celles-ci sont confrontées au quotidien.

# ENGAGÉ

Le réseau des CMA s'appuie sur **2 500 chefs d'entreprise élus**

par leurs pairs tous les 5 ans, qui connaissent les réalités du terrain et les besoins du tissu économique local. C'est ce qui fait la force et l'expertise du réseau. À leurs côtés, 11 000 collaborateurs œuvrent chaque jour au service des artisans.

# ACTIF

**L'APCMA et les CMA**

**sont les partenaires privilégiés**

des organisations professionnelles du secteur de l'artisanat et les interlocuteurs des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. L'ambition du réseau est de porter les réalités du terrain auprès des décideurs publics en ayant un rôle central et pivot avec l'ensemble des acteurs. Enfin, les CMA sont les lieux « ressources » des collectivités en ce qui concerne l'artisanat.



## NOS MISSIONS

# 1 Des missions régaliennes

Les CMA sont investies des missions suivantes :

- gestion des Centres de formalités des entreprises (CFE) ;
- tenue du Répertoire des métiers (RM) dans chaque département ;
- enregistrement des contrats d'apprentissage signés par les entreprises inscrites au répertoire des métiers, quels que soient le métier et le CFA.

# 2 Des services pour tous...

**Le réseau des CMA a bâti une offre de services commune et identique sur tout le territoire.**

Engagées dans une démarche de modernisation, les CMA ont à cœur d'intensifier et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux entreprises artisanales avec des solutions sur mesure et adaptées à leurs attentes.

# 3 ... Et pour chacun

**Les CMA reçoivent un très large public, du porteur de projet au chef d'entreprise en passant par le conjoint-collaborateur, l'apprenti ou le repreneur.**

Elles ont donc développé des services adaptés et performants pour répondre aux besoins de chaque profil : développement d'activité, apprentissage et formation, questions juridiques, étude de marché, aide aux financements, etc.

**Le réseau des CMA propose des parcours individualisés de formation au sein des Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA). Chaque personne qui souhaite s'orienter vers les métiers de l'artisanat y trouve un accompagnement pour être formé à un métier en fonction de son parcours personnel.**

Pour accéder à l'ensemble des services d'accompagnement des CMA, rendez-vous sur [Artisanat.fr](http://Artisanat.fr) >

